



ELSEVIER

Contents lists available at ScienceDirect

L'évolution psychiatrique

et également disponible sur www.elsevier.com

À propos de...

Écrire à l'asile. À *propos de...* « Encres, traces, papiers. L'art d'écrire à l'Asile de Marsens, 1875–1900 » de Jessica Schüpbach[☆]Pascal Le Maléfan (Professeur honoraire de l'université de Rouen)^{*}

7, Traou an Dour, 22470 Plouézec, France

Des lettres d'encre et de papier dessinent en creux la présence de patients à l'Asile de Marsens dans le canton de Fribourg en Suisse. Cette présence des corps et des âmes au sein de cet asile est rendue sensible au lecteur d'aujourd'hui par une longue enquête de terrain et à partir d'une documentation importante exhumée des archives médicales et administratives, principalement des lettres écrites ou reçues par des personnes internées. La démarche repose sur une histoire matérielle de l'aliénisme, au plus près du matériau-témoin qu'est l'archive, qui restitue, par exemple, du point de vue sensoriel, l'espace et le temps vécus. Les lettres de Justine conservées dans son dossier, datées de 1883 ou 1884, décrivent ainsi ce qu'elle entend et voit autour d'elle dans le dortoir, puis au réfectoire et dans les salles et corridors qu'elle traverse. Du bruit, des chants, des prières, des cris, l'espace sonore de ces lieux en est saturé et on ne peut y échapper. De même des odeurs : odeur pestilentielle des dortoirs et des lieux d'aisance, odeurs corporelles, de fumée, des poêles. Odeurs heureusement compensées par l'air frais de la campagne environnante, souligne l'autrice. L'archive est alors une « voix » à laquelle il faut redonner toute sa sensorialité et son poids de vécu quotidien, individuel comme collectif. Jessica Schüpbach s'inscrit par là même dans une historiographie développée par de nombreux auteurs (« Historiographies croisées », [1], pp. 57–69) qui a renouvelé l'approche des institutions psychiatriques par le terrain en se centrant sur l'étude des sources en lien avec les conditions de leur lieu d'apparition, notamment les lettres.

Par l'acte d'écrire et de décrire, voire de décrire, ces lettres constituent d'abord un message envoyé à ceux restés au-dehors de l'asile et avec lesquels un contact est entretenu dans un dialogue épistolaire, non exempt de reproches ou de récriminations, en particulier sur les raisons de l'internement lorsqu'il a été demandé par la famille. Ces écrits, précise Jessica Schüpbach, ont une dimension performative évidente, mêlant oralité et écriture, où le pouvoir des mots fait exister une réalité dont on est séparé, produisant de la présence là où l'absence est la conséquence de la réclusion nécessitée pour la curation. Mais il existe aussi des lettres internes pourrait-on dire, envoyées à la Commission administrative, la plupart sollicitant une sortie, comme celles de Joseph Amédée qui dénonce son internement, qu'il juge arbitraire, dans des termes où transparait une virulence qui pourrait passer pour pathologique, se méfiant de tous, souligne Jessica Schüpbach, qui n'en fait pas pour autant le témoignage d'un délire de revendication et le considère comme un contenu banal à l'Asile de Marsens. Au reste, la perspective de l'autrice – sinon ses compétences – est celle d'une historienne de la culture et non celle d'une clinicienne. Pour autant, elle avertit que les descriptions de l'expérience pathologique sont plutôt l'exception dans tous ces contenus épistolaires, au profit de celles de l'expérience de l'internement et des requêtes en tous genres, compte tenu toutefois que tout courrier sortant – et entrant – est d'abord lu par le médecin-directeur de l'établissement et éventuellement censuré. Quant aux proches, ils sont d'abord intéressés par ce qui signale une amélioration dans les courriers qu'ils reçoivent et évoquent peu la maladie mentale. Du côté médical, alors que la fin du XIX^e siècle voit se développer une attention clinique pour le langage écrit et oral des patients, il n'y a pas, à l'Asile de Marsens, de véritable clinique de l'écriture fondée sur une sémiologie de l'écrit, sauf chez Le Menant des Chesnais qui lui a accordé un peu plus d'intérêt lors de son bref mandat de quelques mois de médecin-directeur et qui a favorisé une collecte de textes retrouvés aujourd'hui dans les dossiers. Tout au plus, les écrits sont évalués par le regard médical comme signe d'une stabilité ou instabilité de l'état mental selon l'aptitude à rédiger et à s'exprimer. L'exemple des écrits du prolifique Gaspard Corpataux, déposés aujourd'hui à la Collection de l'Art Brut à Lausanne, est presque une exception dans les observations, compte tenu de la fréquence avec laquelle ce patient adresse ses missives « poétisées » à l'administration et aux médecins pour demander sa sortie.

^{*} Auteur correspondant.

Adresse e-mail : pascal.lemalefan@orange.fr.

[☆] Schüpbach J. Encres, traces, papiers. L'art d'écrire à l'Asile de Marsens, 1875–1900. Lausanne : éditions BHMS ; 2025. 431 p. [1].

<https://doi.org/10.1016/j.evopsy.2026.03.002>

Reçu le 11 janvier 2026; Accepted le 4 mars 2026

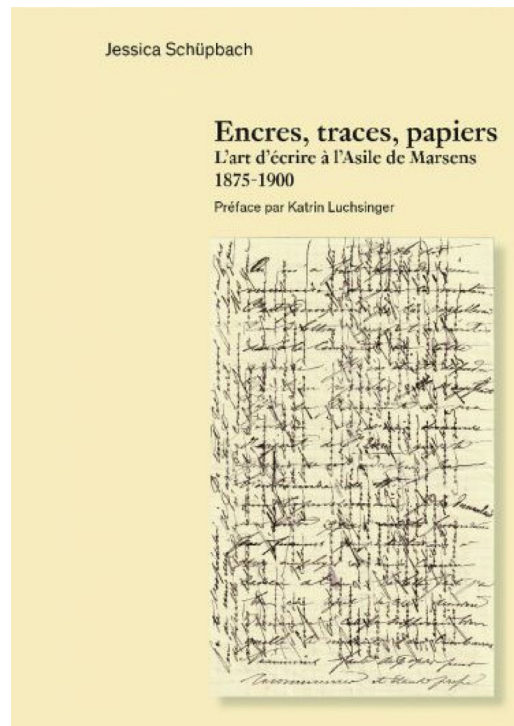
0014-3855/© 2026 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés, y compris ceux relatifs à la fouille de textes et de données, à l'entraînement de l'intelligence artificielle et aux technologies similaires.

Si les patients écrivent, d'autres le font tout autant au sein de l'asile pour son administration et sa gestion : l'univers asilaire est aussi scripturaire. Le médecin-directeur en particulier a de nombreuses tâches rédactionnelles : rapports des séances de la Commission administrative, rapports annuels aux autorités, dossiers des malades... Dans cet exercice, l'aliéniste Jacques-Henri Girard de Cailleux (1814–1884) a excellé. Nommé par l'entremise des sœurs de la communauté de Saint-Joseph travaillant à l'asile, et fuyant la France après la chute du second Empire en raison de ses accointances royalistes et bonapartistes, Girard de Cailleux, ancien inspecteur général du service des aliénés de la Seine, se fait l'apologue d'un catholicisme thérapeutique qu'il codifie dans ses rapports annuels et ses nombreux rapports à la Commission administrative. Or sa thérapeutique associe théorie médicale et développement, organisation et gestion de l'asile afin d'installer un ordre propice à dominer la folie. De fait, Girard de Cailleux se place dans le sillage de Pinel et Esquirol et entend appliquer le « traitement moral » qui inclut la distraction par la musique, le dessin ou autres médiations pour faire diversion au délire. Il applique également la répartition par quartiers selon les pathologies, préconisée par Falret, tout en lui donnant une orientation toute personnelle basée sur l'état du patient, s'il est agité ou convalescent, paralytique ou stupide. « Tel est le classement méthodique indispensable à tout asile d'aliénés bien construit, écrit-il dans son rapport de juin 1876 à la Commission administrative ». Il ajoute à cette répartition une autre, liée à la hiérarchie sociale : les « pensionnaires » de première et deuxième classe, de statut socio-économique élevé, sont séparés des « indigents » dans des pavillons et reçoivent des soins différenciés afin de « répondre aux exigences de leurs habitudes, de leur position sociale ».

À partir d'un échantillon de 240 dossiers et des rapports de la Commission administrative de l'Asile de Marsens, Jessica Schüpbach s'est attachée, dans cet ouvrage dense et original où transparaît l'émotion d'une immersion dans « un autre monde et un autre temps », à élaborer une « histoire par le bas », celle du point de vue des personnes internées transcrit dans leurs lettres. Et ce n'est pas seulement le contenu de ces lettres qui a été exploité mais aussi tous les indices, au sens que leur donne Carlo Ginzburg dans sa démarche micro-historique, qui permettent de reconstituer une histoire plus globale. Déchirures, pliages, empreintes encrées, forme des lettres, ratures, type de papier et leurs usages ont ainsi révélé des « traces des gestes et des corps (...), des 'restes' témoins de pratiques » et, partant, la façon d'écrire d'une époque. Dans le « Post-scriptum », le lecteur est invité par l'autrice à voir et presque à toucher, par l'entremise de nombreuses photographies des archives exploitées, ce qu'elle a voulu mettre en lumière, cette matérialité de l'expérience asilaire de l'écriture. Mais peut-être plus encore, la façon dont un individu signale son identité par « l'empreinte de son intimité gestuelle » sur la cellulose. Une voix singulière qui « vibre sous les fils d'encre » et qui résonne jusqu'à aujourd'hui.

Déclaration de liens d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.



Référence

- [1] Schüpbach J. Encres, traces, papiers. L'art d'écrire à l'Asile de Marsens, 1875–1900. Lausanne: éditions BHMS; 2025, 431 p.